



Modalités d'accueil des jeunes appliquées à partir du mercredi 22 juin 2020

Suite au nouveau protocole sanitaire relatif aux accueils collectifs de mineurs paru le 18 juin 2020, quelques modifications sont apportées au fonctionnement de la structure, et ce jusqu'à nouvel ordre.

Le **fonctionnement revient** quasiment à la normale, sachant qu'il est demandé aux jeunes de venir avec un masque et une pochette de rangement pour celui-ci.

Le **port du masque n'est plus obligatoire sur tous les temps d'accueil** pour les jeunes et les encadrants, mais il est nécessaire lorsque la distanciation n'est pas possible, lors des déplacements (à pieds entre activités, dans les véhicules), et sur certains sites de prestataires, selon les protocoles spécifiques et/ou nationaux.

L'échange d'objets est de nouveau permis, à condition qu'un nettoyage quotidien puisse être effectué sur ceux-ci, ou à défaut, l'application d'un isolement durant 24 heures avant réutilisation.

Le temps des repas pourra être prévu en appliquant le protocole sanitaire hôtellerie-restauration (respect d'une distance d'un mètre linéaire entre deux tables, lavage/désinfection des tables à la fin du repas).

Ne seront pas acceptés les jeunes qui présenteraient un ou plusieurs symptômes évoquant la Covid-19. Il est demandé aux représentants légaux de contrôler la température de leur enfant avant de l'emmener à l'accueil : celle-ci ne doit pas être supérieure à 38.0°C. En cas de suspicion, le jeune sera isolé du reste du groupe (avec port de masque). En attendant que les représentants légaux soient contactés et puissent venir le chercher. Le jeune pourra être accepté de nouveau à l'Accueil Jeunes, sur présentation d'un certificat médical assurant qu'il est en mesure d'être reçu en ACM.

Les entrées et les départs peuvent être échelonnés si besoin, pour éviter les attroupements à l'arrivée et au départ.

Les parents ne seront autorisés à pénétrer l'enceinte de l'Accueil Jeunes, qu'avec un masque.

Une désinfection des points de contact sera faite après le départ des jeunes.

Une aération sera faite à minima pendant 10-15mn avant et après l'accueil des jeunes. Il est demandé aux jeunes, et à toute personne prenant part aux temps d'accueil, de respecter les gestes protecteurs, à savoir :



*Lavage des mains au sein de l'Accueil Jeunes : à l'arrivée et au départ de chacun, avant et après les activités et les repas, après être allé aux toilettes.